

Intention de messe

La tradition de verser des offrandes de messe pour des défunts ou des vivants est profondément ancrée dans nos pratiques. Dès l'origine, le but était de subvenir aux besoins des prêtres dont c'était le seul salaire. Actuellement, le montant est réparti entre le prêtre, la paroisse et le diocèse, c'est-à-dire que cela fait vivre l'Église. Demander qu'une messe soit célébrée à une intention est **un acte de foi en la puissance du sacrifice du Christ** que l'Église encourage. **Nos défunts ont besoin de nos prières**, comme nous avons besoin des leurs. Le lieu où nous sommes le plus étroitement unis à eux dans le Christ, c'est **lorsque nous célébrons l'Eucharistie** par laquelle le Père nous réunit comme ses fils et ses filles bien aimés. Nous les voulons et croyons en vie devant Dieu qui n'est pas le Dieu des morts mais le Dieu des vivants (Cf. Mt 22, 32).

Il est bien évidemment possible d'offrir des intentions de messe **pour des personnes vivantes**. Par exemple un malade, un parent, un ami, pour soi-même, pour l'Église, pour la grâce obtenue, pour ses enfants, pour la paix dans le monde, la justice, pour des responsables de gouvernement, etc. On peut célébrer des messes d'action de grâces à l'occasion d'un anniversaire, un jubilé, une guérison, une paix recouvrée, un jeune couple, un prêtre etc.

Pour offrir une intention de messe pour un être cher ou une intention particulière, il faut en faire la demande aux secrétariats ou aux sacristains ou sacristaines. Le coût fixé par le diocèse est de : 15\$. Il est possible de faire dire une neuvaine pour une intention particulière. Si l'intention ne peut être connue que du prêtre, inscrire tout simplement **pour une intention particulière** et rencontrer personnellement le prêtre.

Que pensez-vous de ceci ? Un homme avait 2 fils...

Dans la vie, nous sommes remplis de bonnes intentions, mais parfois tout s'arrête là...

La Parole de ce dimanche est trop évidente, trop facile de répondre lequel des 2 fils a fait la volonté du père!

Mon enfant, va travailler aujourd'hui dans ma vigne ! (à ma mission).

Le 1^{er} fils dit non, j'veux pas, mais ensuite il se repent et fait quand même. Ce sont les publicains et les prostituées, bref les pécheurs qui disent ouvertement non à Dieu, ils affichent dans leur péché le refus de la volonté de Dieu. Ils ne sont pas les seuls pécheurs publics. C'est toute forme de péché et d'incroyance. Et voilà qu'ils se convertissent et feront ce que Dieu leur demande, alors qu'ils paraissaient inconvertissables. Il s'agit de ceux qui comme le publicain et les prostitués ont **perverti l'amour**, les publicains hommes du gain, vivant sur le dos des gens sur lesquels ils prélèvent l'impôt, les prostituées ont fait de l'amour un objet à vendre. Ceux-là à travers le Christ vont découvrir **la vérité de l'amour**, et ils reçoivent du Christ sa joie, celle de devenir humbles serviteurs par amour.

Le 2^{ème} fils, c'est tous « les gens bien », qui disent à Dieu, je vais t'obéir, ils font profession d'obéir à Dieu. C'est là que ça s'applique aux chrétiens. Et le drame est qu'en fait ils ne le font pas. Le problème n'est pas l'apparence, c'est la réalité. Il faut reconnaître qu'en réalité on ne fait pas tel que Dieu le veut. **L'enjeu c'est de faire ce que Dieu veut.** « *Ceux qui me disent: Seigneur, Seigneur! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux.* » (Mt 7, 21).

Voilà en peu de mots l'ensemble du message chrétien. Faire la volonté du père c'est d'abord croire à cela, **miser sa vie** sur la communion au Christ.

Médard Kwango, CMF, *Curé.*

ÉGLISE SAINT-CONRAD

INTENTIONS DES MESSES du 30 septembre au 6 octobre 2017

Samedi, 30 **17:00**+Alice Trudeau – ses enfants.

Dimanche, 01 **11:00**+Défunts familles Arsenault et Leblanc – Lise A.

Mercredi, 04 **16:00** **Intention libre, s'adresser aux secrétariats.**

Vendredi, 06 **16:00** +Yvonne Lynch – sa fille.

Vierge Pèlerine: Pour sa visite à domicile, Cyrille Beaugard au **514-351-4765.**

Prières Charismatiques: Mardi à 19h. Pierrette **514-354-4602** ou Suzanne: **351-7675.**

Salle à louer: Au sous-sol de l'église. Capacité 175 personnes: **514-352-6120.**

La lampe du sanctuaire brûlera aux intentions de la Communauté chrétienne.

ÉGLISE SAINT-JUSTIN

INTENTIONS DES MESSES du 30 septembre au 6 octobre 2017

Dimanche, 01 **9h30**+Denis De Carufel 5^{ème} ann. – ses parents.
***65^{ème} ann. de mariage de Jacques et Hermance Carufel** – famille Carufel.

Mardi 03 **8h30** **Intention libre, s'adresser aux secrétariats.**

Jeudi, 05 **8h30** **Intention libre, s'adresser aux secrétariats.**
19h00 suivi par la soirée de prières charismatiques

Vierge Pèlerine: Pour sa visite à domicile. Tél.: **514-351-0740.**

Prières charismatiques jeudis soirs, à 19h30 au 8820 De Grosbois
Jacinthe **514-493 9203**

La lampe du sanctuaire brûlera aux intentions de la Communauté chrétienne.

ÉGLISE JEAN XXIII

INTENTIONS DES MESSES DU 30 septembre au 6 octobre 2017

Samedi, 30 **16h00** +**Bernard Lalande** – son épouse et ses enfants.
+Défunts des familles: St-Hilaire et Dionne – Lucien Dionne.
+Gyula Adorjan – M. Mme Laslo Varga.
***Faveur obtenue par Saint-Fr. André** – Hélène Paris Boutin.

Dimanche, 1 **10h00** +**Familles Bérubé** – Lorraine Bérubé.
+Roland Lévesque (29^e ann)– sa fille Denyse.
+Richard Larose – son épouse.
+Madeleine Plante Robert – sa nièce Denyse.
+François Bérubé – D.Lévesque.
+Guisepe De Picillo– son épouse et sa famille

Mardi, 3 **9h30** +**Thérèse Duquette** – offrande aux funérailles
+Rolande Ambroise Lizé – **Hélène Lizé.**

Jeudi, 5 **9h30** +**Marie-Berthe Welsh** – offrande aux funérailles.
+Gisèle Nadeau – offrande aux funérailles.

La lampe du sanctuaire brûlera aux intentions Louise et J-G. J-G.

ÉGLISE NOTRE-DAME D'ANJOU

INTENTIONS DES MESSES du 30 sept. au 6 octobre 2017

Dimanche, 01 **10h30** +**Jean-Guy Malo** – Yvan et Francine Malo.
+Soki Ndulani Syayighosola (9^e ann) – famille Hangi Talent.
+Arthur St-Germain (40^e ann)– Nicole et Jacques Lamoureux.
+Défunts Familles Lessard et Bellemarre – Florence Bellemarre

Mercredi, 04 **8h30** +**Jacqueline Bernier** – offrandes aux funérailles.

Vendredi, 06 **8h30** +**Guy Beaudoin**– offrandes aux funérailles.

La lampe du sanctuaire brûlera aux intentions de notre Communauté chrétienne.

Le coût de la lampe du Sanctuaire est de 5\$

Quêtes: total de la semaine

2470\$